

Le Bois-Plage en-Ré

Bulletin Municipal • N°4
2022



Le BOIS-
PLAGE
en Ré



Les services de la Mairie

37, rue Aristide Briand - 17580 Le Bois-Plage-en-Ré
05 46 09 23 11 - mairie@leboisplage.fr

Les services de la Mairie vous accueillent :

- lundi, mercredi, jeudi de 9h30 à 12h & 13h30 à 15h30.
- le mardi 9h30 à 12h.
- le vendredi de 9h30 à 15h30.
- le samedi de 9h à 12h (*permanence uniquement*).

Ilot Mômes

Accueil des enfants de 3 à 10 ans
245 rue des Barjottes
17580 Le Bois-Plage-en-Ré
05 46 00 55 03
ilotmomes@leboisplage.fr



Police municipale

20 avenue du Pas des Bœufs
17580 Le Bois-Plage-en-Ré
05 46 35 32 84 - astreinte : **06 81 52 71 78**
policemunicipale@leboisplage.fr

Police rurale :

06 76 48 47 09 - policerurale@leboisplage.fr

Bibliothèque Municipale

87 rue des Barjottes
17580 Le Bois-Plage-en-Ré
05 46 00 37 65 - biblio@leboisplage.fr
Pour consulter le catalogue en ligne :
www.bibliotheque-leboisplage.fr

Ouverture :

- Lundi & mardi : 10h - 12h
- Mercredi : 10h - 12h & 16h - 18h
- Fermée le Jeudi
- Vendredi : 10h - 12h & 15h - 17h
- Samedi : 14h30 - 16h30

Ouverture du Marché communal :

- En haute saison (du 1^{er} jour des vacances de Pâques au 30 septembre) : tous les jours
- En basse saison (du 1^{er} octobre aux vacances de Pâques) : les mardis, jeudis, samedis et dimanches.
- Pendant les vacances de la Toussaint et de Noël : tous les jours.



Sommaire

4 Vie Municipale	5 Sécurité	6-7 Artistes boitais	8-9 La commune en mode projets	10-11 Social et jeunesse	12-13 Notre Environnement	14 Patrimoine	15 La vie scolaire des petits Boitais	16 Infos pratiques
----------------------------	----------------------	--------------------------------	--	------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------	---	------------------------------

Différentes manières de vous renseigner sur la vie de votre commune :

- **Le site internet** de la Mairie
www.leboisplage.com
- **« La feuille du Bois »**, newsletter disponible sur notre site internet, nos réseaux sociaux et en Mairie. Vous pouvez également la recevoir par courriel sur inscription auprès de l'accueil.
- **La borne tactile** sur la façade de la Mairie qui reprend l'affichage légal.
- **L'application mobile** « Le Bois Plage en Ré » disponible gratuitement en téléchargement sur Apple Store et Android.
- Nos **réseaux sociaux** :
 - Facebook** « Mairie Le Bois Plage en Ré »
 - Instagram** « @mairieleboisplage »
 - YouTube** « Mairie Bois Plage ».

La commune propose un service gratuit d'alerte et d'information par envoi de messages sms à destination des administrés résidents permanents et secondaires. L'inscription se fait en ligne depuis notre site internet. Pour confirmer votre adhésion, un lien à valider vous sera envoyé par sms.

Candidature 2023 pour le marché couvert :

Bulletin d'inscription à déposer au plus tard le 31 janvier 2023 (dossier téléchargeable sur www.leboisplage.com rubriques Mes démarches > Formalités administratives > Marché)

Penser aux autres



Cette fin d'année est l'occasion d'affirmer des principes simples qui doivent orienter nos bonnes résolutions pour 2023 qui s'annonce.

Nous devons avant tout penser aux autres ! Faire preuve d'empathie et répondre aux préoccupations locales ! Environnement, logement, vie sociale et actions pour la jeunesse orientent donc les actions et projets déjà lancés. Mais il est indiscutable que nous avons à cœur de les voir aboutir au plus vite, en particulier l'habitat, le pôle santé et la renaturation des espaces. Et toujours en mettant l'intérêt du plus grand nombre avant toute autre considération !

La crise sanitaire s'apaise légèrement. Mais nous sommes confrontés aux incidences des conflits internationaux et maintenant, plus que jamais, à la crise énergétique. Cette dernière nous oblige sans cesse à nous remettre en question, à penser autrement, à agir autrement, mais toujours dans le respect de chacun, pour le bien de tous et en anticipant notre avenir et celui de nos enfants. C'est maintenant pour demain !

Malgré une économie affectée, nous savons garder le cap d'un programme ambitieux validé en 2020. Nous voudrions toujours que les choses aillent plus vite mais il faut du temps pour bien dimensionner, s'adapter aux contraintes et aux imprévus pour réaliser tous projets. Nous devons savoir écouter, se comprendre et avec bienveillance, accompagner la vie du village et son évolution ! Vous trouverez, au fil des pages, quelques actions concrètes récentes qui, à coup sûr, vous motiveront pour nous accompagner dans nos projets.

Restant à votre écoute, recevez mes chers concitoyens mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite !

Gérard JUIN,

Maire Le Bois-Plage-en-Ré

Vœux du Maire 2023

L'équipe municipale vous convie à la première édition des vœux du Maire, le 7 janvier 2023, 18h salle polyvalente.

Quelles solutions pouvez-vous apporter aux problèmes liés au stationnement, plus particulièrement en période estivale ?

La question de Marie G.

La réponse du Maire : Le stationnement est en effet une difficulté pour tous, professionnels, habitants et touristes. Territoire classé station balnéaire, l'attractivité du village passe aussi par l'aménagement des parcs de stationnement. Ainsi la municipalité lance l'acquisition de parcelles en bordure de village à destination de parkings de délestage pour répondre à cette problématique. Plusieurs terrains sont actuellement ciblés et font l'objet de négociations. Non exploités, ils pourraient remplir cet usage.

Compte tenu de la crise sanitaire que nous vivons, que proposez-vous pour les seniors, souvent isolés ?

La question de Murielle R.

La réponse du Maire : Pour garder le lien avec nos aînés, nous organisons différentes animations telles que les sorties touristiques, les rencontres intergénérationnelles ou le repas de fin d'année, afin de dynamiser leur quotidien et améliorer leur vie sociale. Suite au succès de ces activités, nous les prolongerons et les développerons en 2023. Nous continuerons aussi d'accompagner au mieux les nombreuses associations qui accueillent les seniors et représentent un facteur essentiel pour le mieux vivre ensemble. Nous renforcerons les offres de services pour aider les plus fragiles ou isolés.

Posez vos questions !*

Quelles soient économiques, sociales, environnementales... Nous y répondrons dans le prochain bulletin ! Nous y abordons des sujets d'intérêts généraux, qui nous concernent tous.

*Envoyez vos questions par mail à communication@leboisplage.fr

Il y a peu d'animations organisées pour les jeunes de 17 à 25 ans. Pensez-vous renouveler les concerts et festivals initiés cet été ?

La question de Sacha P.

La réponse du Maire : L'été 2022 était une phase de test. Il faut structurer au mieux ces événements. Programme, publicité et sécurité. Certainement mieux les positionner dans le village pour assurer une cohabitation plus sereine et pérenniser les événements. En association avec « la guinguette », qui se veut intéresser un public plus large, et avec des événements de musique classique, plus ciblés encore, nous souhaitons créer des événements musicaux plus ponctuels, de grande qualité et pouvant vraiment motiver jeunes, jeunes adultes et passionnés de musiques actuels.

Vie Municipale

Les forums participatifs, 2^E saison



Ambition affichée de la Municipalité répondant à la demande légitime de citoyens souhaitant être impliqués dans la vie de la cité, les forums participatifs mettant en présence élus et habitants ont dû attendre l'issue d'une crise sanitaire longtemps incertaine.

Exercices pratiques

Une première réunion s'est déroulée il y a tout juste un an, sur un format mixant débat et ateliers : autour de quelques élus et de

M. le Maire, les Boitais présents ont pu se rencontrer autour de trois thèmes : logement, vie des seniors et jeunesse, la modernisation de la Plaine de Jeux des Gollandières étant alors d'actualité.

Quelques mois plus tard, nouvelle initiative autour de l'aménagement de la place Raymond Dupeux. Sous forme exclusive d'une présentation suivie d'échanges, une formule en voie d'amélioration.

Trouver le bon format

La décision a été prise d'organiser le forum autour d'un temps court de présentation et d'échanges suivi d'une réflexion recentrée en petits groupes.

Un prochain Forum participatif est en préparation autour de deux thèmes : économies d'énergie et création du Pôle Santé.

Comme son nom l'indique, « il doit être participatif », M. le Maire ne souhaitant pas « une démonstration mais un échange de besoins et de ressentis ». Une démarche qui vaut particulièrement pour le Pôle Santé, projet d'intérêt général allant bien au-delà de la simple infrastructure.

Les Forums participatifs vont donc reprendre, à raison d'un par trimestre, toujours guidés par une volonté de rassembler élus et population dans une vision globale propre à favoriser l'intérêt collectif.

Le mot du Maire : « Pour élaborer le contenu du Pôle Santé, nous avons besoin de parler avec la population » - Gérard Juin

Rendez-vous de quartiers, au plus près des habitants

Dans la même philosophie que les Forums participatifs, les Rendez-Vous de Quartiers sont une nouvelle initiative ayant pour objectif d'aller à la rencontre des habitants.

Alors que les forums s'intéressent plutôt aux actions et projets généraux, les Rendez-Vous de Quartiers iront, comme leur nom l'indique, au plus près de la vie des quartiers et de leurs problématiques spécifiques, avec la volonté sous-jacente de rapprocher leurs habitants.

L'idéal bien sûr serait d'organiser ces rencontres in situ. Oui mais voilà, par manque de lieux adéquats, elles se dérouleront dans les salles des Oyats ou des Eridolles et selon le découpage des zones INSEE. Y participeront un membre du Bureau Municipal (le Maire) et un élu de proximité, ainsi que les agents concernés par le sujet abordé.



La sécurité, une priorité

2 400 habitants l'hiver, plus de 20 000 l'été... Si la vie boitaise est plutôt tranquille, elle n'échappe pas aux sautes d'humeur de notre époque, allant des incivilités du quotidien aux délits caractérisés. La sécurité est au cœur des préoccupations de toutes et tous, la Municipalité a choisi de renforcer les compétences et l'efficacité de ses services de sécurité

Une nouvelle organisation

Elle commence par la création de poste, présentée et votée par le Conseil Municipal, d'un Chef de Service de Sécurité, en charge de l'encadrement des équipes mais aussi bras droit du Maire concernant la stratégie Sécurité et sa mise en application, la coordination avec les autres services de la commune ou encore la collaboration avec les services de Gendarmerie lorsque cela nécessaire. Arrivé le 4 juillet, expérimenté et opérationnel, Jonathan Congiu a été en immersion immédiate.

Présence renforcée

La peur du gendarme opère-t-elle encore ? Oui assurément selon Jonathan Congiu qui préfère parler de présence. Fêtes sur les plages, nuisances sonores, circulation, campings sauvages, contrôles administratifs, signalements aux services de gendarmerie (consommation de stupéfiants), mais aussi opérations de prévention en zones boisées ou campings pendant les épisodes caniculaires... Régulière, physique et en uniforme sur la voie publique, au marché et sur tous les points pouvant être considérés comme sensibles, la police municipale et rurale adoucit les mœurs.

Les effectifs Sécurité au Bois-Plage-en-Ré

Basse saison : quatre personnes, Jonathan Congiu (Chef des Services Sécurité), Kévin Mouëllic (Garde Champêtre) et deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Haute et très haute saison : renforts composés de deux ASVP du 1^{er} avril au 30 septembre et deux ASPV du 1^{er} juillet au 31 août rattachés à la Police Municipale. Un ASVP du 1^{er} juillet au 31 août rattaché à la Police rurale.

Le Bois-Plage-en-Ré en route pour la Zone 30

C'est un gros dossier. Sous la responsabilité de Kévin Vautey, 3^e Adjoint délégué à l'urbanisme, à la voirie et aux réseaux, il implique les services de police municipale et rurale chargés de leur mise en place au plus tard pour la fin du 1^{er} trimestre 2023. Les services de sécurité étant en première ligne face aux comportements déviants, l'adjoint en assurera le suivi.

La décision de rejoindre les autres communes de l'île appliquant la Zone 30 relève d'une cohérence globale de territoire mais aussi de village. Car dans les rues étroites du Bois-Plage-en-Ré, rouler à 50km/h n'a pas de sens, pas plus que sur la rue Charles de Gaulle, axe majeur de circulation. A noter d'ailleurs que le secteur de l'hyper centre deviendra « Zone de rencontre », rabaisant encore la vitesse d'un cran pour la porter à 20 km/h. Pour organiser ce changement, la Municipalité a requis les préconisations d'un bureau d'étude spécialisé, ayant pratiqué une enquête de terrain assortie d'une cartographie. Cette base de départ sera enrichie d'un travail plus fin, mené in situ cet hiver par les services de police et le 3^e Adjoint Kévin Vautey afin de mener les adaptations nécessaires au cas par cas, par exemple sur la mise en place de sens interdits y compris pour les vélos, ou encore le besoin de préserver des panneaux Stop et de sécuriser la circulation des piétons. La signalétique sera également repensée pour privilégier le marquage au sol.

Les services de police boitais passeront l'hiver avenue du Pas des Bœufs, avant de rejoindre au printemps leurs nouveaux locaux (actuellement en travaux), situés à côté de l'Office du Tourisme, au cœur de la vie du village.

Une police plus accessible
horaires d'hiver : 8h à 18h du lundi au vendredi.

Mais toujours joignable sur un
numéro unique : 06 81 52 71 78.



Qui êtes-vous Jonathan Congiu ?

Malgré son jeune âge (37 ans), Jonathan Congiu est déjà retraité... De la Gendarmerie Nationale, où il a vécu sa première vie professionnelle (commencée à 18 ans), au sein d'unités opérationnelles. Après avoir été instructeur pendant un an à Rochefort, il a choisi de revenir sur le terrain de la proximité et du lien avec la population. Son champ de compétences est bien sûr la sécurité des personnes et des biens mais aussi celle de l'environnement, le gardechampêtre (police rurale) Kévin Mouëllic, recruté l'année dernière, lui étant directement rattaché. Sa philosophie ? Présence sur le terrain, prévention et pédagogie sont ses fondamentaux. Mais il ne faut pas s'y tromper : Jonathan Congiu est là pour veiller au respect des lois et aux règles du bien-vivre ensemble.



Les artistes

GALERIE | SCULPTURE

JEAN-MARIE MESLIN

5 Chemin du moulin Moreau
06 80 46 63 89

jm.meslin@9online.fr

Réouverture de la galerie après travaux prévue en janvier 2023. Les visites se font sur rendez-vous.

PLASTICIEN | SCULPTURE

MICHEL VEYSSET-PFOHL

82 rue du Four
06 08 44 00 15

www.michelveysset.com

Ce sculpteur aux nombreuses facettes travaille avec différents matériaux pour élaborer des œuvres plus originales les unes que les autres.

ARTISTE PEINTRE

LIL DUPEUX

9 route du petit Sergent
www.lildupeux.fr

Véritable lieu d'échange artistique, la galerie de cette artiste peintre vous accueille toute l'année. Ses œuvres sont aussi visibles sur son site internet.

ARTISTE PEINTRE

VERONIQUE CHABROL

65-66 Place de l'Eglise
06 08 44 00 15

www.chabrol.mobi

En pleine période de création, la peintre réouvrira les portes de son atelier « la Vieille Forge » pour le début l'été 2023.

PLASTICIENNE

VERONIQUE CHAUVET

2 Avenue de la Plage
06 10 15 15 44

www.veroniquechauvet.com

Retrouvez ses créations à la boutique Mangez-moi.

LABO | GALERIE

BERNARD DAFFIS

25 rue du passage des Bremaudières

06 77 97 49 93

bj.d7@orange.fr

Bernard Daffis, photographe, artiste numérique, vous accueille à l'année, sur rendez-vous, au labo-galerie « le doigt dans l'œil ».

ARTISTE PEINTRE

NADINE CONSTANCIN

51 rue de la Bénatière

06 41 30 94 96

nconstancin@gmail.com

Au cœur de son havre de paix, Nadine vous accueille toute l'année, à la découverte de son atelier. Elle propose cette année des cartes cadeaux : séances de peinture, aquarelle ou à l'huile, et dessin à l'atelier d'art. Une nouvelle idée cadeau ?

LE ROULANT

ARTISTE PEINTRE

DOMINIQUE BOISARD

382 rue de la Clairière

06 70 47 15 13

www.dominique.boisard@odexpo.com

Dominique vous propose des visites de son atelier pour découvrir son univers toute l'année, sur rendez-vous uniquement.

ARTISTE PEINTRE

GABRIELLE HOLLENSSETT

159 rue de la Bonable

06 86 63 69 84

www.gabrielle-hollensett@odexpo.com

L'atelier est ouvert au public toute l'année. L'artiste organise désormais des journées portes ouvertes. Suite au succès de la 1^{er} édition, la prochaine aura lieu avec l'arrivée des beaux jours, au printemps 2023

ARTISTE PEINTRE

ANNE BERNARD

6 rue des Ilates

06 20 84 10 75

www.abcreation.fr

Actuellement en dehors de la région, Anne vous propose de réaliser les portraits de vos enfants, petits enfant... En peinture ! Depuis son atelier secondaire dans le Nord Pas de Calais, elle se rend disponible par mail et téléphone pour toute demande de renseignement. Son travail est également visible sur son site Internet.

PLASTICIENNE

MICHELLE PAUTONNIER

14 Chemin des Varennes

05 46 09 23 95

Démarche artistique : mettre en lumière la vie au cœur de la matière et de la nature. Expositions personnelles et collectives en Charente-Maritime. Son atelier, "Le Sablier" se visite uniquement sur rendez-vous.

La Commune en mode projets

La bibliothèque va se refaire une beauté

Pour répondre aux envies de culture des petits et des grands, sans oublier les mises aux normes nécessaires pour se rendre accessible à tous, sans exception, votre bibliothèque fait peau neuve ! Un projet à l'initiative de Madame Dominique Perlade en collaboration avec Monsieur Judaïcël Pignon.

Au programme, une nouvelle gestion des espaces avec la réorganisation du secteur BD Adultes et Manga qui quitteront l'étage pour le rez-de-chaussée et seront ainsi accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le rez-de-chaussée, parlons-en : y sont prévus le réaménagement du bureau d'accueil et la mise aux normes PMR d'un sanitaire dédié, ainsi qu'un changement de mobilier pour les rayonnages de livres. L'ensemble de ces travaux débutera avec l'année 2023 pour une livraison au printemps.



« Hors les murs »



La bibliothèque continuera de remplir son rôle en déménageant provisoirement dans la salle des expositions de la Mairie, pour assurer un service en continu. Remercions par avance les agents communaux et l'association Les Amis de la Bibliothèque pour leur mobilisation.



La voirie du quartier des Ardilliers rénovée

Le saviez-vous ? Le quartier des Ardilliers est le premier groupement d'habitations à vocation sociale de la Commune du Bois-Plage-en-Ré. Composé de vingt-et-une habitations, il a été construit en 1985 par le bailleur social Le Logement Charentais.

Au fil du temps, et c'est bien normal, l'état des voiries s'était dégradé et de nouvelles normes de circulation ont vu le jour.

En 2022, des travaux ont été réalisés, comprenant la reprise des bordures et des revêtements de voirie, la réalisation de deux plateaux surélevés sur le Chemin des Marattes, et bien sûr l'ensemble des accès et cheminements ont été remis aux normes pour être adaptés à la circulation fluide des personnes à mobilité réduite.

Une seconde phase d'aménagement est prévue pour le printemps 2023, avec la reprise et l'embellissement des espaces verts, pour rendre plus agréable encore ce quartier niché à la sortie du Bois-Plage-en-Ré.

Le logement, un enjeu majeur

Nous le savons tous, maintenir et développer la vie permanente passe indiscutablement par une offre de logements pérenne, sur un territoire où elle se fait difficilement accessible.

Aux côtés d'autres projets à vocation locative, menés conjointement avec la Communauté de Communes ou de manière communale, les élus boitais souhaitent également soutenir le désir de propriété d'une partie de ses habitants. Et c'est en ce sens qu'a été construit le projet du Pas des Bœufs, sur un terrain divisible de 4 171m² appartenant à la commune sur lequel Monsieur Hervé Dupeux s'est particulièrement investi.

Sous la forme juridique d'un Lotissement communal, décidée par délibération du Conseil Municipal le 23 juin dernier, les administrés volontaires pourront acquérir une parcelle où implanter leur maison d'habitation principale, à un prix de vente inférieur à la valeur du marché immobilier boitais et correspondant au prix coûtant pour la commune.

Le modèle juridique choisi a, entre autres, l'avantage de permettre un encadrement du droit de propriété des acquéreurs, notamment en cas de revente ultérieure et afin d'éviter les risques de spéculation immobilière. Car si favoriser l'accession à la propriété est un objectif légitime, il ne s'agit pas pour autant d'hypothéquer l'avenir d'un foncier précieux.

Dossier important de la mandature, le projet de logements en accession à la propriété du Pas des Bœufs fait actuellement l'objet de toutes les études préalables à sa réalisation, qui permettent d'ores et déjà de se projeter sur la construction d'une douzaine de logements.



Les aménagements de 2022 :

- > Reprise des accotements sur la piste cyclable (entre la rue de la Sablouse et la rue de la Croix Gouin).
- > Reprise des racines (chemin des Evières, chemin de Gate Bourse, rue des Grasses, Avenue du Pas des Bœufs,
- > Raise Maritaise, chemin de la Croix du Morinand, entre autres).
- > Reprise d'accotements (rue de la Loubrie, avenue du Pas des Bœufs, rue des Romarin, rue de l'ilot Normand, etc.).
- > Aménagement de la rue des Lauriers.
- > Aménagement du groupement d'habitation Les Ardillers.
- > Aménagement de la rue des Sauzes.
- > Aménagement de la rue du Moulin Bernard.
- > Aménagement de carrefours surélevés sur le chemin des Marattes.
- > Reprise du chemin du Château d'Eau.
- > Reprise de la route de la déchèterie.



Les projets 2023

(sous réserve de la reprise des réseaux et des aléas techniques) :

- > Aménagement de la rue des Barjottes.
- > Aménagement du chemin des Mouettes.
- > Aménagement de la petite rue de la Bonable / Rue Nicolleau / Rue Simonette.
- > Aménagement de la rue du Peu Robin / Rue des Bars / Rue de la Grouille.
- > Mise en place de la zone 30 sur l'ensemble de la Commune.

Le pôle santé, un projet pour tous

Il est l'un des projets importants de cette mandature. Une opportunité sur le sujet majeur de la santé et un élément d'attractivité pour la vie économique de la commune.

S'appuyant sur une histoire du village et antériorité fonctionnelle, le Bois-Plage-en-Ré va utiliser sa position centrale pour être un carrefour de la santé pour l'île de Ré.

Un besoin de spécialistes

Dermatologue, angiologue, cardiologue, ophtalmo... Si la médecine générale est bien représentée au Bois-Plage-en-Ré, la possibilité de consulter des spécialistes sans franchir le pont est une réelle opportunité, autant pour les Boitais habitants de l'île de Ré que pour les gens de passage.

Engagées avec eux, les discussions ont permis de mettre en lumière des intérêts communs permettant de travailler en bonne intelligence et faciliter l'accès aux soins de proximité.

La question du stationnement

Seul point de blocage de ce projet, le stationnement. Après un long travail, des solutions ont enfin pu être trouvées, se résumant en une trentaine d'emplacements au sein même du Pôle Santé pour les patients et environ le même nombre à proximité pour les médecins. A cela, s'ajouteront des logements permettant d'accueillir remplaçants et nouveaux praticiens.

Un lieu modulable

Modernisés et réhabilités, les locaux du Pôle Santé seront aménagés pour proposer des espaces appropriés aux différents professionnels de santé qui viendront proposer

des consultations. L'objectif est de proposer un panel praticiens large afin de conforter un parcours de soins pour les patients.

L'étude de faisabilité et son évaluation financière sont aujourd'hui réalisées.

Le Pôle Santé, reprenant déjà toutes les données compilées depuis plus d'un an, fera l'objet d'un concours d'architectes, lançant les deux phases de travaux. La première s'achevant fin 2024 et la seconde fin 2025. Pendant toute cette période, les activités existantes et nouvelles pourront se poursuivre et débiter.





Cultivons notre jardin... Pédagogique

Tous les jardiniers le savent : quand l'été s'enfuit, il faut préparer l'hiver... Et le printemps à venir ! Notre jardin pédagogique ne fait pas exception à la règle, n'oubliant pas de parfumer sa vie quotidienne de jolis moments.

Plantations d'octobre

Durant tout le mois d'octobre, les enfants de l'accueil de loisirs l'Ilot Mômes et les jeunes de Ré Jeunesse Le Bois ont mis leur enthousiasme et leur énergie dans la plantation de fèves, artichauts, salades ou encore rhubarbes.

Une journée peu ordinaire

Le mercredi 5 octobre, le jardin a vu de nombreuses allées et venues sous le signe du partage et du lien intergénérationnel. Le matin, visite des enfants de l'Ilot Mômes, attendus dans le jardin par des aînés du village. L'après-midi, les jeunes de Ré Jeunesse Le Bois ont pris le relais auprès des anciens, autant pour le plaisir des rencontres que pour celui de jardiner ensemble. Et en soutien au Concours Photo organisé par notre voisine La Couarde, certains d'entre eux en ont profité pour faire des photos. Le thème ? « Un futur désirable – A travers le présent, construisons l'avenir ». Tout un programme...

Des arbres de vie...

Comme l'arbre, l'enfant prend racine quelque part, y pousse, y grandit pour s'épanouir en de multiples branches exprimant ses talents et ses rêves. Alors soucieuse de semer l'avenir et de célébrer la jeunesse, la Mairie du Bois-Plage-en-Ré a choisi de s'engager dans ce projet joyeux, mais aussi écologique, responsable et durable : pour une naissance au village, un arbre est planté.

A chaque fois, il s'agit de régénérer ou d'enrichir un lieu de la commune. Fille ou garçon ? Chêne vert, zelkova ou févier sans épines ? C'est à la famille du nouveau-né que revient le choix de l'essence (d'origine locale) qui sera associée à son enfant. Chaque arbre a sa plaque d'identité : en bois, elles portent le nom de l'enfant et sa date de naissance. Tous les arbres sont soigneusement veillés par les équipes de la commune.

Un peu perturbée par la crise sanitaire, cette opération lancée en 2021 par Rémi Carré, le jour du printemps d'ailleurs, avec la plantation de cinq arbres Square du 19 mars 1962. Bis repetita la même année avec 21 arbres sur la plaine de jeux des Gollandières, une partie de ceux-ci correspondant aux naissances de l'année 2019. Et bientôt,

17 nouveaux arbres pourront s'enraciner en terre boitaise, toujours du côté des Gollandières. Quel plus beau symbole pour célébrer la vie, la jeunesse et le lien intime qui nous unit à la Nature ?



Le Bois-Plage-en-Ré voit rose

Octobre, c'est le mois national de sensibilisation au cancer du sein, un mois féminin et solidaire. Au Bois-Plage-en-Ré, la municipalité a mis les petits plats (roses) dans les grands.

L'exposition « Générations de Femmes » à l'initiative de Madame Sandrine Perchais, a réuni une douzaine d'exposants régionaux et une trentaine d'œuvres. La marche emblématique d'Octobre Rose a rassemblé une vingtaine de personnes le samedi 8 octobre. A pied mais aussi à vélo et sous l'impulsion de l'association Boitaise «Vélo Club Ile de Ré», une randonnée cycliste a emmené une cinquantaine de participants en balade.

La projection du film d'Anne Gaëlle Daval « De plus belle » jouait sur la convivialité d'un apéritif dînatoire le 15 octobre. Organisées par Madame Amandine Bouhier, ne manquait plus que quelques activités sportives, danse et yoga rassemblant tous les âges. Pour clôturer cet après-midi en musique un concert des «Polis-Sons» a été proposé par l'association Le Foyer du Bois.

Un joli programme parsemé des papillons roses posés durant tout un mois ici et là dans le centre village. Les collectes ont récolté 355€ qui seront bien sûr reversés à la recherche pour le cancer.



Pour le plaisir des Séniors

Après deux années difficiles réduisant la vie sociale collective, nous sommes heureux d'avoir pu renouer enfin avec les activités proposées à nos aînés, un thème porté par Madame Dominique Perlade. En mai, un thé dansant a réuni une quarantaine de participants. Une petite fête post-covid qui a fait beaucoup de bien ! Le 24 novembre, la première édition des «journées séniors» a pu être lancée avec une escapade à Rochefort, incluant la visite de la Corderie Royale, du Musée des Métiers Anciens et du Pont Transbordeur. Sans oublier les Fêtes de fin d'année, les colis surprise sont maintenus pour ceux qui ne pouvaient pas assister au repas des aînés qui s'est déroulé dans la salle polyvalente le dimanche 11 décembre. Dans une ambiance festive animée par le cabaret «L'Entrepôt» suivi du duo «A tous cœur» les artistes ont dynamisé ses retrouvailles. Le thème de ce Noël 2022 ? Les Vendanges. Et dans les Colis Surprise, des produits locaux bien sûr !

Notre environnement



Un nouveau label pour Le Bois-Plage-en-Ré

De tous les labels, il en est qui ont un sens particulier... C'est le cas du label Collectivité Refuge LPO, officialisant une démarche d'engagement de la Municipalité boitaise en faveur de la biodiversité.

Un Refuge LPO, où et pourquoi ? Un Refuge LPO trouve sa place en de multiples endroits : sur un terrain du domaine public (espaces naturels ou parcs communaux) ou un espace privé (jardin, cour, terrasse et même balcon). Condition : que le propriétaire ou gestionnaire de l'espace labellisé s'engage sur la protection de la nature, concernant à la fois la faune, la flore et le sol.

Par ce soin apporté à la qualité de l'environnement, il s'agit de favoriser les habitats naturels propres à accueillir et voir s'épanouir les espèces locales, qu'elles soient animales ou végétales.

Trois zones labellisées au Bois-Plage-en-Ré

Conduit par le Chargé de Mission Environnement Quentin Hejda en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, le label Refuge LPO se matérialise au Bois-Plage-en-Ré par la mise en place de trois zones protégées sur le territoire de la Commune, sur une surface totale de



40 400 m², soit plus de 4 hectares de nature protégée devant répondre aux critères de la Charte des Refuges LPO.

Situés en secteur forestier naturel (Les Clairais avec 24 700m²), agricole (jardin pédagogique sur 2 800m²) ou urbain (Les Gollandières sur 12 900m²), les trois Refuges LPO boitais accueillent 7 hôtels à insectes, 10 à chauve-souris et 31 nichoirs à oiseaux ainsi que des tas de pierres et de branches. Une répartition volontairement choisie sur des endroits diversifiés de la commune pour leur spécificité et leur complémentarité. A noter qu'aux Gollandières et pour satisfaire aux exigences d'un Refuge LPO, une gestion différenciée des espaces verts sera pratiquée.

Une inauguration officielle du Refuge LPO situé sur le secteur des Gollandières a eu lieu le 12 novembre dernier. La commune du Bois-Plage-en-Ré compte désormais une surface de plus de 4 hectares, soit la plus grande zone labellisée du territoire Rétais. Elle participe de manière significative au développement de zones sanctuaires pour la biodiversité insulaire.



Les Refuges LPO en France

Ils ont été initiés il y a un siècle et sont aujourd'hui 40 000 répartis dans plus de 35 000 jardins et balcons de particuliers, 2 800 établissements, 550 collectivités, 250 entreprises et 50 000 hectares d'espaces dédiés à la seule Nature.

Éclairage public, toujours mieux maîtrisé

Voilà déjà plusieurs années que la Municipalité Boitaise a choisi la sobriété pour son éclairage public. Mais à l'heure d'une crise énergétique grave, la maîtrise est plus que jamais d'actualité, servant à la fois l'environnement et les finances publiques.

Dans cette perspective, il a été décidé de restreindre les illuminations du Noël boitais à une période allant du 12 décembre à la

première semaine de janvier. Cela représente 15 jours d'économie en éclairage public par rapport à l'année passée. Présente pour le bonheur des plus petits, la Boîte aux Lettres du Père Noël sera lumineuse du 1^{er} au 26 décembre.

Sur la politique d'éclairage public générale, la commune a initié en 2021 le remplacement de son parc d'éclairage par des lampes à LED. Aujourd'hui, 15% a été renouvelé et la démarche va se poursuivre.



Sur une période allant de 2015 à 2021, Le Bois-Plage-en-Ré est passé d'une consommation de **550 734 à 182 278 kwh** (le solde 2022 n'étant pas encore arrêté). La dépense de la commune concernant l'éclairage public est passée de **69 802 € à 50 000 €**, une facture réduite de près de **20 000 €** par an !

Le Bois-Plage-en-Ré adhère à ecowatt

Élaboré par le réseau électrique français RTE en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), Ecowatt est un dispositif ayant pour objectif une consommation responsable de l'électricité, s'adressant à tous, particuliers, entreprises et collectivités.

Jusqu'alors disponible uniquement dans certaines régions, Ecowatt est aujourd'hui étendu à l'ensemble de l'hexagone par l'intermédiaire d'une application.

Concrètement et pour répondre aux enjeux énergétiques, la Municipalité Boitaise poursuit son engagement dans la démarche à travers des gestes du quotidien : mise en veille des écrans d'ordinateurs, chauffage limité à 19°, absence de climatisation dans les locaux de la Mairie et des Services Municipaux ou encore réduction de la temporisation des éclairages automatiques.

Le Bois-Plage-en-Ré en lumières

1 304 points lumineux sont répartis sur l'ensemble du territoire boitais.
En 2021, 150 d'entre eux ont été équipés en LED.



Commune étoilée toute l'année.

Après plusieurs années d'une extinction de l'éclairage public sur la seule période allant du 1^{er} septembre au 30 juin, la Municipalité a choisi depuis 2021 d'élargir le dispositif sur les mois de juillet et août avec une extinction de 2h à 5h du matin.

Mobilisation éco-citoyenne

TOUS MOBILISÉS POUR L'ENVIRONNEMENT !

Délibérément ou non, les déchets nous envahissent ! Par centaines de tonnes, ils détériorent la nature, dégradent les paysages et sont un danger permanent pour faune et flore, entraînant des blessures parfois mortelles chez les animaux terrestres et marins, sans oublier la pollution des sols.

Lutter sur tous les fronts

S'il passe bien sûr par une prise de conscience individuelle et la modification de nos comportements (en privilégiant par exemple la consommation de produits en vrac pour réduire les emballages), le combat contre les déchets est aussi sur le terrain, pour restreindre la pollution déjà existante et malheureusement durable. Telle est la raison d'être du projet écocitoyen de collecte des déchets coordonné par David Guibert et Quentin Hejda, respectivement Chargé de Mission Développement Culturel et Sportif et Chargé de Mission Environnement pour la commune du Bois-Plage-en-Ré.

Agir ensemble

Sur la base du volontariat, il s'agit ici de mobiliser tous les citoyens, habitants du Bois-Plage-en-Ré et du territoire, sur une action environnementale d'intérêt général. Une manière bien concrète de se rendre utile tout en partageant un moment de convivialité et de partage au service d'un projet collectif s'adressant à tous les âges. Conduit avec l'objectif d'opérations de nettoyage où et quand le besoin se fait sentir : sur les plages, dans les bois, sur le parcours des pistes cyclables... Après les périodes de forte affluence comme les vacances scolaires mais aussi suite aux tempêtes ou grandes marées, amenant toujours leur lot de déchets charriés par l'océan sur notre littoral.



Comment participer ?

Tout simplement en s'inscrivant sur une liste de bénévoles gérée par David Guibert et sur laquelle il pourra s'appuyer pour solliciter la participation de ceux qui le souhaitent et sont disponibles.

Inscription en Mairie ou par mail :
mairie@leboisplage.fr

L'exemple du 26 mars 2022

Une première mobilisation écocitoyenne a eu lieu au printemps dernier, du côté des zones boisées du Bois-Plage-en-Ré et plus précisément sur celle des Clairais. Avec la participation active de Monsieur le Maire Gérard Juin, de M. Jean-François Beynaud, Conseiller municipal délégué à l'environnement et de Mme Catherine Beguin, Conseillère municipale, une vingtaine de personnes, dont de très jeunes boitais âgés de trois à huit ans, a ainsi collecté plus d'une tonne de déchets divers allant d'emballages alimentaires en plastique à des objets en ferraille, en passant par polystyrène et cannettes métalliques. Le ramassage de ces déchets a été réalisé en partenariat avec la société Arc Environnement, qui les a ensuite évacués.

D'autres opérations de ce type seront menées en 2023 avec nous l'espérons, la participation de nombreux boitais.



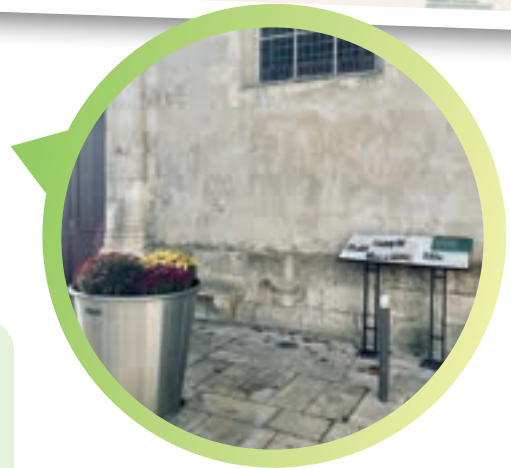
Patrimoine

Une nouvelle signalétique pour le patrimoine

La démarche est intercommunale, relevant du Label Pays d'Art et d'Histoire attribué à l'île de Ré en 2012 et actuellement en cours de renouvellement.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine, la CdC a accompagné les communes dans la réalisation d'une signalétique commune signalant des éléments remarquables. En lave émaillée, ces plaques informatives discrètes mais efficaces respectent les environnements paysagers et ont été développées conformément à la charte Tourisme & Handicap.

Sur les 80 panneaux répartis sur le territoire, 8 concernent Le Bois-Plage-en-Ré. Ils ont été élaborés en partenariat avec l'ancienne responsable Patrimoine de la CdC Stéphanie Le Lay, des habitants et des élus, et pourraient s'inscrire à terme dans un parcours de valorisation historique.



Où trouver les plaques patrimoine ?

- > Le Morinand
- > La Cave Coopérative
- > Le Clos Marin
- > L'Ecole de Musique
- > L'ancre de Christina Rueda
- > Le cimetière
- > Le centre village devant l'église
- > Les Gollandières (sur l'estacade)

Parole à la minorité

Soyons vigilants

La fin d'année, c'est la période des fêtes traditionnelles de Noël et du jour de l'an qui nous amène à former des vœux et à exprimer notre espérance dans un avenir meilleur et serein pour tous ! La fin d'année, c'est aussi l'heure des bilans et le moment de se donner des perspectives, à titre individuel ou collectif.

Que sera 2023 dans le contexte d'incertitudes multiples que nous vivons ? Au Bois-Plage, comme dans de nombreuses communes, la gestion municipale nécessite plus que jamais une attention soutenue aux équilibres financiers, une anticipation réfléchie des conséquences à venir de l'inflation et des coûts de l'énergie sur le budget de la Mairie.

Au Bois-Plage, en 2023, il ne faudra pas relâcher notre vigilance sur les situations sociales des personnes fragiles, isolées, des ménages en difficulté financière du fait de la crise... Cette crise que nous traversons doit en effet conduire la Municipalité à adapter sans tarder son approche de la gestion du personnel, maîtriser les dépenses courantes de fonctionnement au quotidien et revoir ses projets d'investissement avec l'aide, si besoin, de l'emprunt réalisé en 2022 et non encore utilisé !

A cet égard les propositions et suggestions déjà mises en

avant par les élus de la minorité sont toujours d'actualité :

- Stabiliser le budget 2023 et prévoir, dans son élaboration, une réserve conséquente pour faire face aux dépenses supplémentaires susceptibles d'intervenir en courant d'année.
- Lancer sans plus attendre le programme de transition énergétique pour nos salles municipales, principalement la salle polyvalente. C'est une proposition que nous renouvelons chaque année et dont l'urgence n'est plus discutable ! La vie associative que nous soutenons tous est concernée !
- Poursuivre la politique locale en faveur du logement social en renforçant en priorité une offre de logement avant tout locative et équilibrée entre le pur social et les ménages ayant un niveau de revenus intermédiaire.

Le groupe d'élus de la minorité restera vigilant sur ces sujets majeurs. Ce que nous exprimons ne constitue rien d'autres que le résultat de nos propres réflexions, relayant par ailleurs le ressenti de nombreux administrés. Ce sont parfois également des alertes à ne pas négliger par la Municipalité... En fait, l'enjeu est de garantir la meilleure administration possible de la commune, la cohésion sociale et la qualité de vie de chacun !

Jean-Pierre Gaillard

La vie scolaire des petits Boitais

Les chiffres du début de l'année scolaire

École maternelle :

Petite Section : 20
Moyenne Section : 16
Grande Section : 25

TOTAL Maternelle : 61 élèves

École élémentaire :

CP : 14
CE1 : 20
CE2 : 20
CM1 : 8
CM2 : 24

TOTAL Élémentaire : 86 élèves



Du nouveau chez les ados

Depuis la fin de cet été, l'animateur Marc Large a rejoint l'effectif de Ré Jeunesse Le Bois. Sous l'œil avisé d'Emilie Lebis, Directrice du centre, l'équipe est désormais complète et fixe pour l'année. Depuis janvier 2022, le centre pour ado accueille les jeunes des communes alentours. Offrir ce service à l'ensemble des jeunes de l'île de Ré est une volonté de la Communauté de Communes. Ainsi, des jeunes de La-Couarde-sur-Mer ou Saint-Martin peuvent s'inscrire à Ré Jeunesse Le Bois. Par ailleurs, des rencontres sont régulièrement organisées entre les différentes structures de l'île : Le Bois-Plage-en-Ré, Ars-en-Ré et La Flotte. Pendant les vacances de la Toussaint, les ados ont pu se retrouver pour des stages de musique et une soirée Halloween par exemple.

La structure pour ados Ré Jeunesse le Bois accueille les jeunes de 11 à 17 ans, toute l'année. Pour vous inscrire, formulaire téléchargeable sur le site de la mairie, rubrique vie scolaire et jeunesse.

Ré Jeunesse Le Bois
255, rue des Barjottes - 17580 Le Bois-Plage-en-Ré
06 48 71 25 71 - clement.wallerand@cc-iledere.fr



La fête de la citrouille au Le Bois-Plage-en-Ré

Cette année encore, les Petits Boitais ont fait frémir de terreur le village ! Menés par l'association «le Foyer du Bois Plage», le week-end de la Toussaint restera marqué dans les souvenirs de nos plus jeunes. L'accueil de loisirs l'Ilot Mômes a rejoint le groupe dans la journée pour une chasse aux bonbons très lucrative ! Des chaudrons bien remplis et des chansons plein la tête.

Différentes activités et ateliers ont été proposés du samedi 29 au lundi 31 octobre. Que ce soit culinaires, ou créatifs, les enfants étaient au rendez-vous pour participer. Des maquillages et déguisements hauts en couleur, du sablé chauve-souris en passant par la boîte Fort Boyard, petits et grands se sont prêtés au jeu.

Ce week-end s'est terminé par un goûter dansant où les Petits Boitais ont pu se défouler, danser et chanter, jusqu'au coucher du soleil.



Au revoir Fred !

Après plus de 15 ans au service de la Municipalité, Frédéric Theureau, directeur du centre de loisirs, a quitté l'Ilot Mômes au mois de décembre. Engagé dans une nouvelle aventure professionnelle, nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite. Madame Laure Billy, anciennement Directrice Adjointe, lui succède aux fonctions de Directrice.



Un PCS à la pointe

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil destiné à protéger les personnes et les biens l'environnement, dont la nécessité a été inscrite dans la loi de modernisation de la Sécurité Civile du 13 août 2004, l'imposant à toutes les communes particulièrement exposées à un risque majeur.

Relevant des compétences du Maire et d'autant plus légitimé par les conséquences du changement climatique, un plan communal de sauvegarde est un outil servant la performance et l'efficacité face à une situation de crise.

Quelle situation au Bois-Plage-en-Ré ?

Existant mais insuffisant, le PCS boitais était matérialisé, comme dans tant d'autres communes françaises, par un dossier de quelques pages, recensant risques et procédures à mettre en œuvre en cas de crise. Il était donc temps de dépoussiérer un PCS qui se devait d'être efficace.

De l'atout des nouvelles technologies

Si une municipalité est légalement habilitée pour réaliser son plan communal de sauvegarde seule, elle peut aussi être accompagnée par un prestataire ou un logiciel. Coup double avec la start-up rochelaise Numerisk, à la fois plateforme collaborative et interface numérique ultra pointue, conçue pour fonctionner hors connexion et donc accessible en toutes circonstances.

Plus de six mois de travail

Aucune magie dans le résultat final. Il est affaire d'un travail minutieux mené par la Direction Générale des Services et auquel ont été associés les agents communaux. Il a en effet fallu collecter et saisir dans le logiciel de nombreuses données, allant du DDRM (Document Départemental des Risques Majeurs) au plan de préventions des risques naturels (PPRN) insulaire, en passant par celles concernant population, entreprises et infrastructures. Ajoutons-y un travail sur les cartographies proposées par le logiciel et la mise en place du PCC



(Poste de Commandement Communal) et ses différentes cellules, chacune d'entre elles étant composée d'un élu titulaire, un élu adjoint et un ou deux agents communaux. Objectif : rendre opérationnel un outil permettant la prise en charge de situations en temps réel mais aussi le partage d'informations avec d'autres communes de l'île ayant également adhéré à la solution Numerisk.

Le 12 décembre un exercice de gestion de crise, avec pour exemple une situation de TMD (Transports de Matières Dangereuses) sera mis en place.

Infos pratiques

Médicaux

> Ma commune, ma santé

M. Bienvenu propose des permanences le mercredi en Mairie sur RDV :

05 46 09 23 11

> Médecins généralistes

F. Boutin **05 46 09 08 64**

B. Renard **05 46 68 70 78**

> Dentistes

P. Bruneteau **05 46 09 15 07**

M. Pieraggi-Cao / J-B. Pieraggi

05 46 09 31 94

> Ergothérapeute

A. Degandt **06 20 98 84 62**

> Infirmiers

Cabinet K. Dupeux / S. Bernard /

A.C. Pasquier / E. Castin **05 46 09 30 17**

> Kinésithérapeutes

A. Tasteyre **05 46 09 27 54**

C. Conty / C. Roux

09 51 04 27 05 / 07 82 98 42 84

> Ostéopathe Rééducation Vestibulaire

J. Faivre **09 51 04 27 05 / 07 82 98 42 84**

> Ostéopathe

V-N. Chauveau **07 71 75 21 51**

> Orthophonistes

Cabinet L. Courtois-Quérat / A.S. Dalle

05 46 09 02 49

> Podologue

D. Portal **05 46 00 60 35**

> Psychomotricienne

M. Quesnel **06 07 78 94 64**

> Sophrologue

A. Neveur **06 60 25 17 66**

> Pharmacie

B. Hosteing **05 46 09 23 30**

> AMPLIFON

M. Rey **05 46 68 50 10**

La Poste

1 place de l'Église

Téléphone : 3631 appel non surtaxé

Ouvert de 9h à 12h30.

Le Bureau d'Accueil de Tourisme du Bois

Plage vous accueille toute l'année au 87 rue des Barjottes (Salle des Tadornes), vous informe sur les activités et loisirs, les possibilités de logements, la restauration, la vie culturelle... Et les nombreuses festivités.

Numéro unique : **05 46 09 00 55**

www.iledere.com

Déchèterie du Bois-Plage-en-Ré :

• Basse saison (1^{er} Octobre au 31 Mars)

De 9h à 12h & 14h à 17h du lundi au samedi

• Haute saison (1^{er} Avril au 30 Septembre)

De 9h à 12h30 & 14h à 18h30 du lundi au samedi

Des **bornes de vêtements** sont accessibles ainsi qu'une **cyclab'box** où vous pouvez déposer des objets en bon état en accord avec l'agent et/ou en retirer librement.



Défibrillateurs :

- > Salle des Tadornes
- > Salle polyvalente
- > Marché
- > Véhicule de la Police Municipale

Publication : Mairie du Bois-Plage-en-Ré

Directeur de publication : Gérard JUIN

Directrice de rédaction : Sandrine PERCHAI

Comité de rédaction : Sandrine PERCHAI, Camille BRUNEL et Pauline ROUARD

Crédit photos : Camille BRUNEL, Sandrine PERCHAI, Camille BRUGIER, Alice PELLETIER, Quentin HEJDA, Jonathan CONGIU



PEFC 10-32-3010 • AGENCE-IROKWA.COM

• Impression iro